

Liste n° 11

Les équipements importés n'ayant pas de similaires fabriqués localement, destinés au secteur de production et d'industries culturelles

N° de position tarifaire	Désignation des produits
Ex 39-23	- Bobines servant comme supports des films
Ex 70.09	- Miroirs spéciaux pour décors de théâtre et studios de danse
Ex 84.25	- Travelling et grues de prise de vues à l'exclusion des élévateurs à vérins hydrauliques - Elévateurs de plateaux
Ex 84.62	- Presse à gravure à l'exclusion des presses hydrauliques à gravure de plus de 10 tonnes
Ex 84.71	- Mémoire de stockage d'images à disque opto magnétique - Système d'archivage de données - Mémoire de stockage d'image à disque opto magnétique (pour montage numérique audio-vidéo)
Ex. 84.73	- Disque dur
Ex 84.79	- Système de montage des rideaux de scène
Ex 85.02	- Groupes électrogènes insonorisés d'une puissance variant entre 3 et 200KVA
Ex 85.07	- Accumulateurs spéciaux utilisés dans l'industrie cinématographique
Ex 85.13	- Torche lumineuse dénommée "Sungun"
Ex 85.14	- Fours électriques
Ex 85.17	- Décodeurs
Ex 85.18	- Microphones avec accessoires
Ex 85.20	- Magnétophone multipostes professionnel - Appareils d'enregistrement et de production de son utilisés par l'autoguidage et l'audio guidage de visite
Ex 85.21	- Magnétoscope short player (SP)
Ex 85.23	- Bandes magnétiques en cassettes préparées pour l'enregistrement du son et de l'image (Brant cast)
Ex 85.24	- Disques et disquettes enregistrés (logiciels)
Ex 85.25	- Appareils d'intercommunication pour le cinéma - Caméra de télévision - Equipements audio-visuels de surveillance pour musées - Caméscope
Ex 85.28	- Les moniteurs
Ex 85.31	- Appareils de signalisation pour les acteurs du cinéma pour doublage de films - Bornes interactives de renseignement pour les musées
Ex 85.39	- Lampes utilisées dans les produits cinématographiques
Ex 85.43	- Machines à effets spéciaux : à fumée - à nuage - à bulles - à brouillard - à confettis etc... - Correcteur de couleur digital ou analogique - Générateur d'effets spéciaux sur les images - Pupitre de mixage de sons - Mélangeur de sons (SQN) - Equaliseur de sons
Ex 87.05	- Camion groupe électrogène insonorisé
Ex 90.07	- Caméras et projecteurs cinématographiques

N° de position tarifaire	Désignation des produits
Ex90.08	- Projecteurs d'images fixes
Ex 90.10	- Ecrans de cinéma - Machines et appareils pour laboratoires cinématographiques
Ex 90.27	- Appareils pour mesures photométriques - Dispositif de détection de fumée et d'incendie - Luxmètre - Appareillage pour l'utilisation de l'azote liquide - Détecteur de gaz
Ex 90.29	- Stroboscopes
Ex 90.30	- Oscilloscopes
Ex 90.31	Détecteur de vibrations et de chocs
Ex 92.01	- Pianos droits - Différents types de pianos (quart de queue demi queue et à queue)
Ex 92.02	- Violons, altos, violoncelles, guitares, contrebasse et kanoun, harpes
Ex 92.04	- Accordéons
Ex 92.05	- Instruments de musique à vent à l'exclusion des flûtes en roseau
Ex 92.07	- Orgues, guitares, accorderons électriques
Ex 94-05	- Eclairage par fibre optique
Ex 97-05	- Collection et spécimens présentant un intérêt historique et archéologique paléontologique ethnographique ou numismatique
Ex 97-06	- Objets d'antiquité ayant plus de 120 ans d'âge